

HORAIRES BUREAU ET CODE :

Le lundi de 16h à 19h30
Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h30
Le samedi de

HORAIRES CONDUITE :

Du lundi au vendredi de 7h à 20h
Le samedi de 7h à 14h sans interruption



PROGRAMME DE FORMATION PERMIS B/B1

<u>PUBLIC CONCERNE</u>	<ul style="list-style-type: none">▪ Personne de 17 ans et 6 mois minimum lors de l'inscription au permis B.
<u>PRE-REQUIS :</u>	<ul style="list-style-type: none">▪ Avoir obtenu son code de la route▪ Fournir le CERFA 02
<u>AUTRE PUBLIC CONCERNE :</u>	Personne dont le permis a été annulé ou pour solde nul et qui souhaite le repasser.
<u>PRE-REQUIS :</u>	<ul style="list-style-type: none">▪ Avoir fait la visite médicale auprès d'un médecin agréé ou commission médicale selon le cas,▪ Avoir le résultat des tests psychotechniques▪ Fournir à l'école de conduite la décision de l'autorité préfectorale.▪ Avoir obtenu son code de la route▪ Fournir le CERFA 02
<u>OBJECTIF DE LA FORMATION</u>	Obtenir le permis de conduire permettant la conduite d'un véhicule à moteur ou d'une voiture avec remorque si le PTAC ne dépasse pas 750 kg (pour la remorque), si le poids de la remorque ne dépasse pas celui de la voiture, et que l'ensemble du PTAC (véhicule + remorque) ne dépasse pas 3 Tonnes 5.
<u>INTERVENANTS</u>	<ul style="list-style-type: none">▪ Jonathan Noah Ayi : A et B▪ Hafed Lembarki : A et B▪ Khaled Alla : B▪ Mustapha Bendebka : B▪ Hassenah Abdel rahman : B▪ Cherazad Hamdoun : B▪ Khelaf Arab : B▪ Teddy Gondree : B▪ Karim Mokhnache : B
<u>MOYENS PEDAGOGIQUES</u>	<ul style="list-style-type: none">▪ Salle de cours équipée pour débat et code sécurité routière▪ 8 Véhicules auto-école (double commande)
<u>CONDITIONS DE VALIDATION</u>	<ul style="list-style-type: none">▪ Réussir l'examen pratique de circulation (20 pts / 31). Evaluation de 32mn.
<u>REGLEMENTATION</u>	<ul style="list-style-type: none">▪ <u>Evaluation de départ</u> : Obligatoire avant la signature du contrat. 1 heure d'évaluation effectuée sur tablette informatique (durée 30 à 45 minutes). Elle permet de définir un nombre d'heures nécessaires à la réussite de l'examen du permis de conduire et d'en définir le coût. Elle permet aussi au consommateur de faire le choix de s'inscrire ou pas dans cet établissement.

LES COMPETENCES DU CONDUCTEUR

REFERENTIEL DU REMC

COMPETENCE N°1 :

MAITRISER LE MANIEMENT DU VEHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL.

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant l'allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

COMPETENCE N°2 :

APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES.

10. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
11. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
12. Adapter l'allure aux situations
13. Tourner à droite et à gauche en agglomération
14. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
15. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
16. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

COMPETENCE N°3 :

CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS.

17. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
18. Croiser, dépasser, être dépassé
19. Passer des virages et conduire en déclivité
20. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
21. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
22. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
23. Conduire quand l'adhérence et les visibilitées sont réduites

COMPETENCE N°4 :

PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE.

24. Suivre un itinéraire de manière autonome
25. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
26. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
27. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
28. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aide à la navigation ...)
29. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgences
30. Pratiquer l'éco-conduite